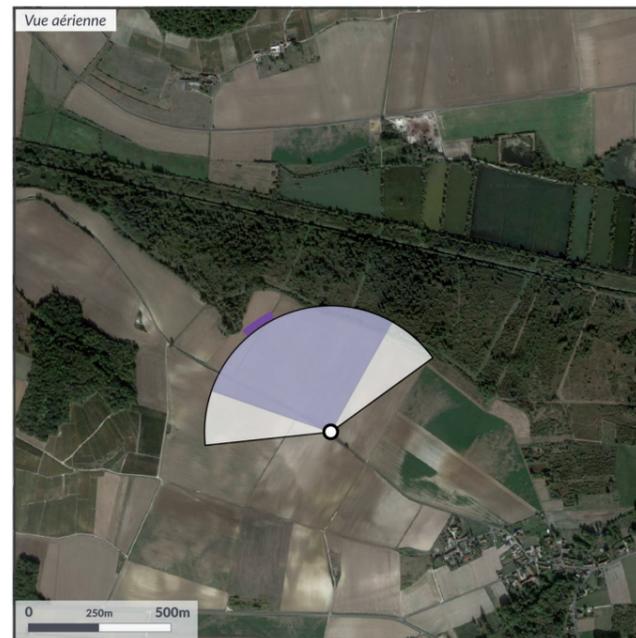
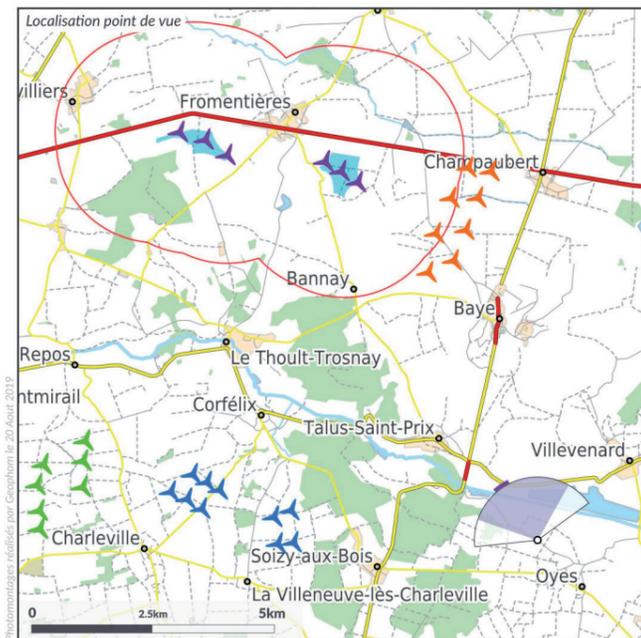


**SIMULATION DU PROJET - VUE COUPÉE À 100°. POUR UNE OBSERVATION RÉALISTE, PLACER LES YEUX À ENVIRON 46 CM DE LA PAGE.**







## Point de vue

APN, focale 24x36 : APS-C, 42mm  
 Resolution, projection : 122 px./degré, cylindrique  
 Coordonnées L93 : 756807 6857434  
 Azimut, champ visuel : 339.5°, 100°  
 Date et heure locale : 26/03/2019 13:15  
 Eclairage, azimut, haut. soleil : Latéral, 202.3°, 41.6°

## Projet éolien

Nb eol., diam. rotor, haut. tot. : 6, 117m, 149.5m  
 Orientation rotor : 159.5°  
 Eolienne la plus proche : E06 à 8km, azimut 333.8°  
 Eolienne la plus éloignée : E01 à 10.9km, azimut 319.2°

## Perception théorique du projet\*

Fraction visible<sup>(1)</sup> : 49.9%  
 Cumul haut. apparente<sup>(2)</sup> : 2.9°  
 Largeur apparente<sup>(3)</sup> : 14.6°  
 Fraction visible dans contexte<sup>(4)</sup> : 13.4%

## Perception théorique du contexte (à 360°)\*

Fraction visible<sup>(1)</sup> : 18.8%  
 Cumul haut. apparente<sup>(2)</sup> : 18.6°

## Situation du point de vue



\* Les calculs de visibilité ont été réalisés terrain nu au pas de 75 m. (aucun obstacle visuel n'est pris en compte)

- (1) La fraction visible du projet correspond au pourcentage visible des éoliennes.
- (2) Cumul des hauteurs apparentes, en degrés
- (3) Largeur apparente du projet, en degrés
- (4) Part occupée par le projet dans la visibilité de toutes les éoliennes

Le contexte éolien désigne les parcs éoliens et projets pris en compte dans les calculs de visibilité et dans les photomontages. Ils sont situés dans l'Aire d'Étude Paysagère et parfois au-delà (cf. §1.5 "Contexte éolien du projet").

## ENJEUX DU POINT DE VUE

### Enjeux patrimoniaux

- Paysage viticole de la zone d'engagement AOC Champagne

### Enjeux paysagers, liés au tourisme et au cadre de vie

- Paysage à enjeu
- Paysage, site ou point de vue reconnu
- Perceptions cumulées de plusieurs parcs éoliens

## COMMENTAIRE

La vue est prise au sud-est de Talus-Saint-Prix, dans un secteur de la plaine champenoise proche de la côte d'Île-de-France et de ses vignes (enjeu de niveau fort). Le paysage est très ouvert. Dans les parties basses de la plaine, on remarque les boisements humides du marais de Saint-Gond, traversés par le Petit Morin. Plus en arrière, la rivière s'engage dans sa vallée, qui dessine une encoche dans les coteaux de la côte d'Île-de-France. Des vignes, dominées par des bois et ponctués de hameaux, occupent les versants les mieux orientés de la côte et de la vallée du Petit Morin. À gauche, des cultures remplacent les vignes sur les coteaux tournés vers le nord.

Le projet de Fromentières est visible en arrière de l'horizon, à la limite de la côte d'Île-de-France et de la vallée du Petit Morin. Ses éoliennes sont peu visibles (perception de pales, et pour 2 éoliennes de leur nacelle au ras de la ligne d'horizon). Leur hauteur relative est très modeste. On ne note pas d'effet de surplomb de la côte et de la vallée. La concurrence visuelle du projet vis-à-vis des vignes est très limitée.

Aucun autre parc éolien n'est visible.

## PERCEPTION ET IMPACTS VISUELS DU PARC ÉOLIEN

### Effets et impacts du projet

- Effet visuel du projet, indépendamment des enjeux du point de vue : très limité
- Adaptation de l'implantation des éoliennes du projet aux paysages en place : bonne
- Impact visuel du projet, au regard des enjeux du point de vue <sup>1</sup> : faible

### Impacts cumulés

- Impacts cumulés du projet et des autres parcs éoliens : sans objet
- Participation du projet aux impacts cumulés avec les autres parcs éoliens <sup>2</sup> : sans objet

<sup>1</sup> Voir la méthodologie d'évaluation page 173 dans l'étude paysagère et patrimoniale

<sup>2</sup> Cette notion est expliquée page 175 dans l'étude paysagère et patrimoniale

← Cadrage à 100° présenté sur la double page suivante →



<b>E01</b>	<b>E02</b>	<b>E03</b>	<b>E04</b>	<b>E05</b>	<b>E06</b>
10.9km	10.4km	9.9km	8.7km	8.4km	8.0km